

Paris, le 28/11/2023

**Comité Social d'administration de Service Central de Réseau
CSASCR des Services Centraux et Services Rattachés de la DGFIP
Réunion du mardi 28 novembre 2023**

Madame la Présidente,

Lors du précédent CSASCR du 04/07/2023 nous avons commencé nos propos liminaires par un point sur l'application Gérer Mes Biens Immobiliers (GMBI). Nous devons hélas y revenir puisque, ainsi qu'il était prévisible, les dysfonctionnements de GMBI entraînent un nombre considérable de contentieux.

Ainsi, depuis le 7 novembre 2023, les contribuables non mensualisés peuvent voir sur impots.gouv.fr dans leur espace particulier leurs taxes d'habitations secondaires. En effet, rappelons que si la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée pour l'ensemble des propriétaires, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires demeure.

Or, cette année, l'administration a constaté une forte hausse de près de 70 % du nombre de taxes d'habitation secondaires par rapport à l'année dernière.

Il est à craindre qu'une grande part de cette augmentation soit artificielle, et due à la fois à des erreurs de taxations liées aux défaillances, à des erreurs déclaratives des contribuables, ainsi qu'à l'absence de mise à jour. Pour exemple, des usagers se sont vus taxer en secondaire leur enfant mineur ou bien un balcon.

Solidaires Finances Publiques avait dénoncé à de multiples reprises à la fois les choix de l'administration (campagne dématérialisée, manque de moyens, outils informatiques non finalisés) et la campagne chaotique qui en avait découlé à la fois pour les contribuables et pour les agents des Finances Publiques.

Pour Solidaires Finances Publiques, la majorité de ces erreurs auraient pu être évitées si les services avaient eu le temps et les moyens de répondre aux attentes et aux demandes de nos concitoyens. Tous ces dysfonctionnements ne sont pas sans lien avec les trop nombreuses suppressions d'emplois. Rappelons simplement que la Direction Générale des Finances Publiques a perdu près de 25 000 emplois en 15 ans.

Suite aux problèmes GMBI et au surcroît de travail généré dans les services, dans sa grande générosité, l'administration, a décidé de « récompenser » 20 000 agents, en leur accordant une prime exceptionnelle.

Cette prime exceptionnelle exclue de facto 74 000 agents et agentes. Comme si l'ensemble des agentes et agents ne géraient pas également des situations de crise suite aux réorganisations incessantes et profondes des services et aux multiples suppressions d'emplois.

Pour Solidaires Finances Publiques, il y a une urgence extrême à accorder à l'ensemble des agentes et agents de la DGFIP une rémunération décente dans le contexte d'inflation galopante.

Ainsi, le 12 septembre 2023 se sont enfin engagées des négociations salariales sur le régime indemnitaire à la DGFIP.

Reconnaître l'engagement des agents de la DGFIP est une priorité absolue qui passe par une revalorisation pérenne de la rémunération.

La dégradation majeure du pouvoir d'achat des agents de la DGFIP, conséquence d'une inflation élevée, d'une politique néfaste de la fonction publique, pèse de façon incontestable sur le quotidien des agents.

Les revalorisations de 3,5 % l'année dernière et de 1,5 % cette année ne sont pas à la hauteur de leurs attentes, de leurs besoins et bien entendu de leur engagement.

Ces revalorisations sont d'autant en plus indispensables par rapport au constat quotidien que nous faisons sur l'état d'esprit des agents.

En effet, en tant que représentants du personnel, en contact quotidien avec les agents et agents de la DGFIP, (et pas uniquement ceux en période probatoire), nous constatons malheureusement, à la DG comme dans l'ensemble des autres services :

- * un mal être des personnels tous grades confondus, entraînant une perte de confiance en eux-mêmes ;
- * des difficultés dans l'exercice de leurs missions ;
- * une augmentation de la charge de travail.

Sur un plan plus global, nous ressentons au contact de nos collègues un sentiment d'insécurité sur leur avenir professionnel, parfois une perte de sens du travail, voire une perte de culture commune.

Il y a donc urgence à reconnaître l'engagement et l'implication des agents afin d'inverser ces tendances pathogènes qui au-delà des individus, nuisent gravement au collectif DGFIP, et dès lors à la qualité du service public.

Sur les points inscrits à l'ordre du jour nous interviendrons en séance et dans le fil des débats.

Nous vous remercions, Madame la présidente, ainsi que l'ensemble de votre équipe pour votre disponibilité et pour la préparation de ce CSASCR.

Merci.